



La CGT Manpower
souhaite à tous les salariés de Manpower,
Permanents, CDI-I et Intérimaires une
Excellente Année 2023



Ces fêtes que nous espérons que vous passez en famille, entourés de vos proches, sont un moment de réjouissance collective.

Elles sont l'occasion pour nous, de réaffirmer une nouvelle fois que les salariés de l'entreprise ne sont pas là seulement pour servir les désirs de la direction, ne sont pas seulement des numéros que l'on envoie chez un client, mais que ce sont bien ces

travailleurs et ces travailleuses qui font la richesse de cette entreprise, par leur travail quotidien, en agence comme dans les entreprises utilisatrices !

A la CGT Manpower, nous pensons qu'un salarié permanent qui est maltraité, c'est souvent un salarié intérimaire maltraité également.

C'est tous et toutes ensemble, au combat, qu'on arrivera à améliorer nos conditions de travail ainsi que nos rémunérations !

C'est dans cette logique que la CGT Manpower a refusé de signer les NAO 2022 des salariés permanents de l'entreprise. Nous refusons de laisser des salariés au bord de la route et nous nous battons également pour que les intérimaires puissent obtenir des augmentations liées à leur carrière.

Pourtant, la direction a décidé d'exclure tous les salariés permanents n'ayant pas au moins 18 mois d'ancienneté. Malgré ce qui a pu être raconté, la direction n'a jamais proposé d'augmentation qui incluait tous les salariés, elle a toujours exigé au moins 12 mois d'ancienneté.

Nous savons que vous méritez tous et toutes cette augmentation de salaire car elle est due suite au travail réalisé et des efforts consentis, qu'ils soient permanents nouveaux arrivés, anciens embauchés ou même intérimaires !

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas signé cet accord.

A la CGT nous privilégions le collectif, nous refusons d'opposer les anciens aux nouveaux !

L'exemple des NAO de cette année nous prouve une nouvelle fois que nous avons plus que jamais besoin de la lutte collective !

C'est 365 jours par an que la CGT la mène à vos côtés, pour défendre vos intérêts. C'est ce que nous continuerons à faire l'an prochain et aussi longtemps qu'il le faudra pour défendre les conditions de travail et les rémunérations de tous les salariés !

Nous vous souhaitons de nouveau, une excellente année 2023 !

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse mail :

cgtpourmaider@gmail.com